

**M. MacEachen:** Cette proposition était la source d'une idée très importante, parce qu'elle comportait l'unification des réseaux d'énergie de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick sous une administration centrale. On s'attendait qu'elle serait appliquée plus tard en confiant cet ouvrage à la *Northern Canada Company*. La proposition initiale du gouvernement fédéral comportait aussi la promesse de payer le coût des lignes de transport du courant et le coût de la construction des centrales d'énergie en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Cette entreprise de production d'énergie en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick suscitait un autre problème bien particulier, dont le représentant de Cap-Breton-Sud a parlé tantôt. Deux intérêts se trouvaient en jeu dans cette proposition relative à l'énergie. Il y avait d'abord la garantie que le combustible le meilleur marché serait utilisé, car il était absolument nécessaire d'employer le combustible le meilleur marché possible pour produire et distribuer l'énergie en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. C'était conforme aux besoins des consommateurs domestiques et industriels de ces deux provinces.

Le second intérêt était évidemment celui de l'industrie houillère de la Nouvelle-Écosse. Il était absolument nécessaire de produire cette énergie avec du charbon à cause de la nécessité d'accroître les débouchés de l'industrie des charbonnages de la Nouvelle-Écosse. Or il semble y avoir conflit d'intérêts entre ces deux objectifs souhaitables; mais, monsieur l'Orateur, le gouvernement précédent a eu raison de ce conflit, quand il a promis à la Chambre et au pays que le charbon serait employé dans ces centrales. En outre, on a déclaré que, lorsque la situation du marché serait telle que le charbon serait plus coûteux que le combustible le meilleur marché qui lui fasse concurrence, il serait accordé à l'égard du charbon une aide permettant de l'utiliser dans ces centrales.

Il n'a jamais été question que le charbon ne soit pas employé dans ces centrales. Il n'a jamais été question non plus que le gouvernement précédent n'ait pas promis que, au besoin, une aide serait accordée à l'égard du charbon afin de lui permettre de rivaliser avec le combustible le meilleur marché possible. Au cours de la campagne électorale, comme de coutume, on a lancé des accusations et des contre-accusations sur cette proposition visant l'énergie. J'espère que les propos tenus alors ne détermineront pas l'échec de ce très important projet par suite des chamailleries de la politique. Mais, monsieur

l'Orateur, je veux consigner les déclarations qu'a formulées le premier ministre au sujet des subventions à la houille.

Dans le discours du trône et plus tard dans son premier discours au cours du débat le premier ministre a déclaré que son gouvernement est disposé à subventionner l'acheminement de la houille pour la production de l'énergie dans les provinces Maritimes. Ces déclarations du premier ministre faites au cours de la campagne électorale veulent simplement dire, je pense, que son gouvernement serait disposé à subventionner l'acheminement de la houille non seulement pour la production de l'énergie, mais aussi à n'importe quelle fin dans les provinces Maritimes. Voilà pourquoi je trouve si important de consigner les remarques du premier ministre sur les subventions à la houille.

Le premier ministre a parlé à divers endroits et pris des engagements à ce propos. Il a pris la parole à New-Glasgow et à Amherst (N.-É.) et à Minto (N.-B.). A New-Glasgow, le 30 avril, lors d'une réunion où M. Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, avait demandé une extension des subventions à la houille, le chef du parti conservateur a déclaré, et je cite le *Chronicle-Herald* d'Halifax, numéro du 1<sup>er</sup> mai 1957:

Si nous formons un gouvernement, je vous affirme, monsieur le premier ministre, que ces provinces recevront des subventions au charbon conformément à votre demande et à la demande de la population.

Les députés constateront qu'il n'y a aucune réserve quant à l'utilisation du charbon pour la production d'énergie.

**M. MacInnis:** Citez les paroles que le premier ministre Stanfield a prononcées le même soir.

**M. MacEachen:** A Amherst de nouveau, le premier ministre est revenu sur le même sujet pour souligner que la subvention au charbon versée par le gouvernement fédéral n'était en somme qu'une subvention que la population de la Nouvelle-Écosse touchait déjà pour concurrencer les provinces centrales. Il a dit, ainsi que l'indique le journal que je viens de mentionner:

Ce que nous voulons, ce sont des subventions à l'intérieur de la province.

Compte tenu de cette déclaration, on comprend parfaitement, du moins c'est mon avis, que les gens de la Nouvelle-Écosse aient raison de s'attendre que le nouveau gouvernement allait verser ces subventions à toutes fins et sans délai. En vérité, les gens du Nouveau-Brunswick ont été amenés à s'attendre aux mêmes choses. Parlant à Minto, le premier ministre n'a-t-il pas dit:

Il devrait et il doit y avoir une subvention à l'égard du charbon transporté à l'intérieur de ces provinces pour la production d'énergie.